

RÉUNIONS D'INFORMATIONS SYNDICALES

**SPECIAL
AESH !**

- 15 octobre 2021- 13h30 à 16h30 - présentiel à **NANCY** - avec le collectif intersyndical AESH54
- 3 décembre 2021- 13h30 à 16h30 - présentiel à **JARNY** - avec le collectif intersyndical AESH54
- 30 novembre 2021- 17h00 à 19h00 - à distance - avec la FSU Lorraine

D'autres dates seront proposées plus tard dans l'année :

n'hésitez pas à vous renseigner sur notre site <http://54.snuipp.fr> ou flashez le QR code

Ou n'hésitez pas à nous contacter :

snu54@snuipp.fr

ou

03 83 95 12 02



RAPPEL - droits syndicaux des AESH :

Les AESH ont les mêmes droits syndicaux que les enseignant·es du premier degré, notamment :

- droit aux **Réunions d'Information Syndicale** sur temps de travail (donc rémunéré), jusqu'à 3 demi-journées par année scolaire. Pour participer à une Réunion d'Information Syndicale (RIS), il vous suffit d'informer votre pilote de PIAL (IEN ou chef d'établissement) par mail au moins 48h avant la date de la tenue de la RIS
- droit aux **stages de formation syndicale** (12 jours par an) sur leur temps de travail, la demande écrite est à transmettre à l'employeur au plus tard un mois avant la date du stage

Voir le modèle ci-dessous, copier le corps du texte dans le mail et noter la date et l'heure :

Alors n'hésitez pas à venir participer : un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Madame/ Monsieur le/la pilote du PIAL n°.....

Je vous informe que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU le, de XX h à XX h, à..... (lieu)

En conséquence, je ne serai pas en classe ce jour-là.



**FAIRE DU TRAVAIL
DES AESH UN VRAI MÉTIER.**

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



FAIRE ENTENDRE SA VOIX !

UN SYNDICAT VIVANT, AVEC VOUS...

Comme toutes les personnes syndiquées au SNUipp-FSU, votre voix compte et vous êtes bien entendu les bienvenu·es au Conseil Syndical du SNUipp-FSU 54 qui est l'endroit où se décide la ligne du syndicat ainsi que les mandats que nous portons pour la défense de notre école et pour une société plus juste. Le Conseil Syndical se réunit à peu près une fois par mois pour permettre aux militant·es de décider ce qui sera défendu au conseil national du SNUipp-FSU.

N'hésitez pas à venir participer ou à nous contacter pour toute question !

19 OCTOBRE, GRANDE JOURNÉE DE GRÈVE DES AESH



Les organisations FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action, SNALC, SUD éducation, SNCL-FAEN jugent nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.

Cette mobilisation doit se poursuivre avec tous les personnels dans les académies et les départements pour obtenir la satisfaction des revendications.

Les organisations FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action, SNALC, SUD éducation, SNCL-FAEN appellent les personnels à poursuivre les réunions dès la rentrée, à mener le débat avec les personnels, pour construire le rapport de force.

Elles appellent à faire du mardi 19 octobre une grande journée de grève et de mobilisation nationale.

à NANCY, rassemblement à 14h devant le Rectorat

ou RdV dès 11h30 au local SNUipp-FSU 51 rue de Metz à Nancy pour préparer le rassemblement et échanger.

DES TEMPS DE TRAVAIL INCOMPLETS ET DES SALAIRES DE MISÈRE

Les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets. La quotité de travail moyenne est de 62%, ainsi un-e AESH travaillant 24 heures par semaine est rémunéré-e à hauteur de 781 € par mois.

UNE MISSION TOUJOURS EXERCÉE SANS VÉRITABLE STATUT

A défaut de l'existence d'un corps de titulaires visant à reconnaître la mission d'accompagnement des élèves en situation de handicap, les AESH sont condamné-es à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation.

**ON EST ENCORE TRÈS LOIN D'UN
VÉRITABLE MÉTIER !**

CAISSE DE SOLIDARITÉ

pour les AESH syndiqué.es qui souhaitent participer à un mouvement de grève et qui en sont empêché.es par des difficultés économiques, il est possible de se renseigner au SNUipp-FSU pour pouvoir éventuellement bénéficier du soutien de notre caisse de solidarité.

NE COULEZ PAS — STOP
DEMANDEZ CONSEIL À
VOS DÉLÉGUÉ-ES DU
SNUIPP-FSU — STOP

#JeMeSyndique

SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

ADHERER.SNUIPP.FR